

Paul Béghin

Un pionnier nordiste

Membre de plusieurs groupement de presse, grand défenseur des intérêts de sa corporation, il demeure une figure emblématique de la section Nord-Pas-de-Calais.

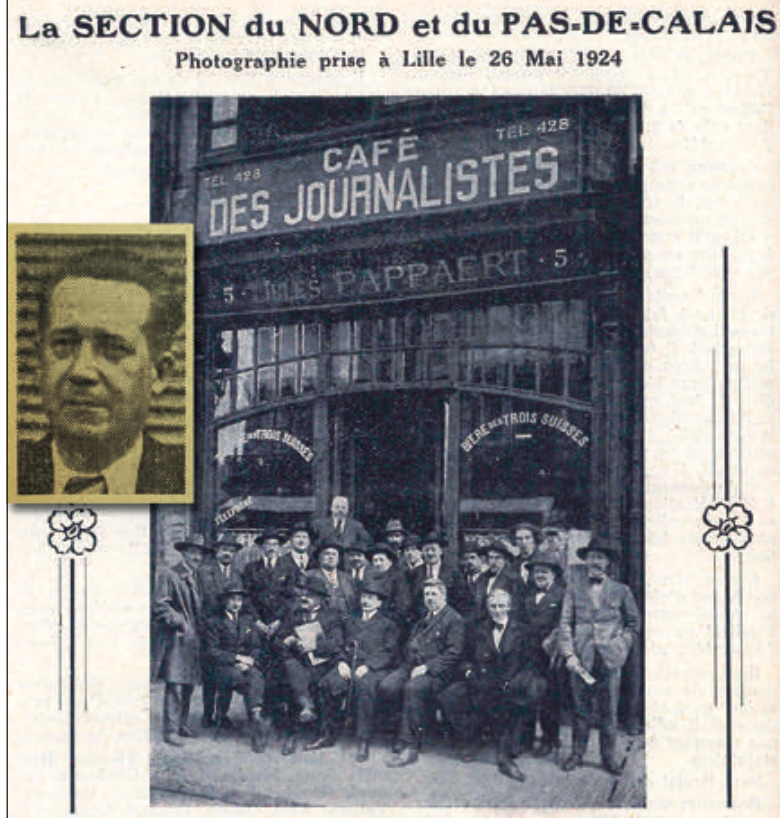
Né à Roubaix, dans le Nord, le 12 juillet 1892, Paul Béghin commence sa carrière de journaliste en 1911 au *Journal de Roubaix*, où il travaille jusqu'à son départ pour l'armée en 1913. Il est encore sous les drapeaux lors de la déclaration de guerre, en août 1914. Affecté au 8^e régiment d'artillerie de campagne à Nancy, il y effectue toute la guerre, d'abord en qualité de téléphoniste-observateur, puis comme brigadier.

Blessé en service commandé, il est cité à l'ordre du régiment le 14 octobre 1918. Pendant cette période, il fonde un journal de tranchée, *La Magnéto Gazette*, pour entretenir le moral de ses camarades. Titulaire de la Croix de Guerre, il est démobilisé en août 1919.

De Roubaix à la FIJ

Paul Béghin entre alors au *Grand Echo du Nord*. Il devient premier secrétaire de rédaction, attaché au service des informations générales, puis, en 1940, secrétaire général de la rédaction. Il s'intéresse aux questions sociales et publie notamment deux études sur la loi sur les habitations à bon marché et sur les assurances maladies. Ces enquêtes donnent lieu à deux brochures, *Comment devenir propriétaire avec la Loi Loucheur* et *Guide populaire des Assurances sociales*, tirées respectivement à 92 000 et 100 000 exemplaires. Parallèlement, Paul Béghin est correspondant régional du *Petit Parisien*.

Défenseur des intérêts de sa corporation, il est d'abord trésorier, puis secrétaire de la section Nord-Pas-de-Calais du SNJ qui, dès 1920, s'enorgueillit d'accueillir « presque tous les journalistes de la région ». Il siège également au conseil d'administration du syndicat. À ce titre, il participe aux congrès de la Fédération internationale des journalistes à Dijon en 1928, à Londres en 1932, à Bruxelles en 1934 et à Helsinki en 1935. Désigné en 1937 par le syndicat pour prendre part aux travaux de la commission char-



Collection SNJ

gée d'établir la Convention nationale professionnelle, il est l'un des quatre journalistes — et le seul de la presse de province — signataires de cette charte.

Reconstitution de la section du Nord-Pas-de-Calais

Dans sa région, il fonde une section de la caisse de chômage des journalistes, participe activement à la mise en place du statut de journaliste institué par la loi du 29 mars 1935. Il est également membre de plusieurs groupements de presse : Association professionnelle des journalistes du Nord, Association syndicale des journalistes républicains français, Association des secrétaires de rédaction des journaux et revues, etc. Ses nombreuses activités lui valent d'être nommé, en août 1939, Chevalier de la Légion d'honneur.

Ayant repris ses fonctions après l'occupation allemande, il est emprisonné une dizaine de jours pour avoir annoncé, en octobre 1940, la mise en place de cartes de rationnement. Après la Libération, il entre à *La Voix du Nord*, et quelques mois plus tard, il reconstitue la section Nord-Pas-de-Calais du SNJ, qu'il préside jusqu'à sa mort le 25 mai 1948.

Jean-Paul VISSE